



AVIS DE COURSE

INTER-SERIE NATIONAL DERIVEUR

et

National France Nord YOLE OK

Samedi 17 et Dimanche 18 Mai 2014

LAC du DER

Organisé par

La Ligue de l'Enseignement Meuse

Base Nautique Yves CHAUPIN

51209 GIFFAUMONT

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (2013 / 2016)
- 1.2. les règlements fédéraux.
- 1.3. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.
- 1.4. Le Règlement de police du Lac
- 1.5. Les règles de classe, sauf si l'une quelconque d'entre-elles est modifiée par les instructions de course.
- 1.6. Le présent Avis de Course.

2. PUBLICITE

Les concurrents portant une publicité sur leur voilier doivent présenter la carte ou l'autorisation ponctuelle. L'autorité organisatrice doit remettre au comité de course, avant le départ de la première course de l'épreuve, la liste des concurrents ayant présenté leur carte ou leur autorisation ponctuelle.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. Les régates sont ouvertes :

La régata est ouverte aux dériveurs appartenant aux groupes D2,D3, D4, D5, D6 (rating de 1285 à 650)

les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint page 5 de l'Avis de Course et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au plus tard le **Mercredi 8 Mai 2014** ; 2 méthodes sont possibles : soit par courrier postal ou par @ mail.

3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FF Voile valide portant le cachet médical ou avec présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive et compétitive de la voile et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant avant Jeudi 8 Mai 2014	Montant sur place
Inter-Série Dériveur solitaire	25 €.	40 €.
Inter-Série Dériveur double	48 €.	70 €.

5. PROGRAMME

-Confirmation d'inscription : Samedi 17 Mai 2014 de 11h00 à 14h00 au centre Ligue de l'Enseignement

-Pot d'accueil : Samedi 17 Mai à 18h45 à l'Ecole de Voile Yves CHAUPIN

-Repas des équipages : Samedi 17 Mai à 20h00 au Centre Ligue de l'Enseignement (à 100 mètres de l'école de voile).

-Proclamation des résultats et remise des prix : Dimanche 18 Mai vers 14h45

5.1. Jauge et contrôle :

Pas de jauge mise en place pour le National Inter Série Dériveur

5.2. Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Nb de courses maxi par jour	
17/05/2014	14H30	4	
18/05/2014	09H30	4	plus de départ après 14H00

6. JAUGE

Sans objet

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- affichées selon la Prescription Fédérale ; les annexes seront données aux équipages inscrits

8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : **construit de type Triangle ou Banane.**

9. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 s'applique.

10. CLASSEMENT

10.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de **2**

10.2. Le nombre de courses maximum à courir est de **8**

10.3. Le Système de Points a Minima de l'Annexe A, sera appliqué.

11. PLACE DE PARKING

Les véhicules doivent stationner impérativement aux emplacements réservés à cet effet :

« parking de l'Ecole de Voile », régit d'exclusivité aux usagers de la Base Nautique pour le Samedi 17 et Dimanche 18 Mai par arrêté municipal.

Le stationnement des véhicules sur le parc à bateau n'est autorisé que pour le dépôt ou l'enlèvement des remorques.

Merci

12. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- COUPE OU TROPHEE POUR LES 3 PREMIERS de l'Inter Série National Dériveur.
- Coupe ou trophée pour les 3 premier Yole Ok (classement extrait des solitaires temps compensé)
- Coupe au 1^{er} de la division 5 : D5 (classement parallèle en temps réel extrait des courses en temps compensé) l'élaboration de ce classement D5 sera sous réserve du nombre de coureurs intéressés et en collaboration avec les coureurs concernés.

14. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

15. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ACCUEIL DES COURREURS, HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Vendredi 16 Mai : accueil des Coureurs possible à l'Ecole de Voile Base Nautique « Yves CHAUPIN », accès mise à l'eau et vestiaires.

Vendredi 16 Mai : accueil des Coureurs possible au Centre d'Hébergement à partir du déjeuner 12h00, sous condition de réservation merci.

Vous pouvez nous contacter au **03 26 62 10 30**

Retour Fiche de Préinscription Régate et réservation des Prestations Repas/Hébergement avant le mercredi 8 Mai , disponible en page 5.

contact@csluflep.com



engagement course (confirmation des inscriptions sur place le Samedi 17 Mai 11h00 14h00)

Barreur : NOM..... Prénom
Equipier : NOM..... Prénom

SERIE	TARIFS engagement		
	Avant le 8 Mai	Après le 8 Mai	
Solitaire type :.....	25 €.	40 €.	 €
Double type :.....	48 €.	70 €.	 €
TOTAL 1			=.....€

Réservation hébergement et restauration

Les chambres du Centre de la ligue de l'Enseignement Meuse ont une capacité 2 à 5 personnes

Draps NON fournis - Veuillez Svp. prévoir votre DUVET et linge de toilette.

NOM(S) et Prénom(s) :

Accueil des coureurs	Coût par personne	Nombre de Personnes	
Vendredi 16 Mai			
Déjeuner Self service 12h45/14h	11,50 €	X	=€ +
Dîner self buffet froid de 19h30 à 23h	11,50 €	X	=€ +
Nuitée accueil jusqu'à 22h30	13,20 €	X	=€ +
Samedi 17 Mai			
Petit Déjeuner 7h30/8h45	3,60 €	X	=€ +
Déjeuner Self service 12h/13h30	11,50 €	X	=€ +
Dîner « Repas des équipages »	16,00 €	X	=€ +
Nuitée	13,20 €	X	=€ +
Dimanche 18 Mai			
Petit Déjeuner	3,60 €	X	=€ +
Déjeuner Panier Repas	10,00 €	X	=€ +
TOTAL 2			=€ +
TOTAL 1 engagement course + TOTAL 2 réservation hébergement restauration			=€

Attention ! seules les préinscriptions et réservations hébergement restauration avec règlement reçues avant le Jeudi 8 Mai 2014 seront prises en compte, merci.

Pour se préinscrire et réserver :



courrier postal

Adresse : Ligue de l'Enseignement Meuse - 51 290 GIFFAUMONT - France
accompagné du règlement par chèque à l'ordre « **Ligue de l'Enseignement Meuse** »



Courrier électronique @ Mail : contact@cslufolep.com

scan préinscription réservation restauration + attestation de virement bancaire

IBAN : FR76 1027 8020 0100 0123 4714 090

BIC : CMCIFR2A

FICHE de PREINSCRIPTION

Confirmation des Inscriptions Samedi 17 Mai de 11h à 14h
Au Centre d'Hébergement Ligue de l'Enseignement - F.O.L. 55

Type Bateau :..... N° de Voile.....

BARREUR

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

N° de Tél. :

N° de licence FFV :

Ligue n° d'ordre code club

/ / / / / / / / / / / / / / / /

EQUIPIER 1

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

N° de Tél. :

N° de licence FFV :

Ligue n° d'ordre code club

/ / / / / / / / / / / / / / / /

Signatures

Pour les mineurs : Autorisation parentale

Je soussigné, M autorise mon enfant
à participer à la régate IND du 17 au 18 Mai 2014 au Lac du Der et dégage la responsabilité des
organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature de l'un des parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)

Fait à le2014